



REGIONALE D'ARBITRAGE

Procès-Verbal n° 27

Du Mardi 22 Octobre 2019

Au siège de la Ligue Réunionnaise de Football

Présents : M. Karl MOULTSON Président, M. Bruno FONTAINE Mme Marie Claude BANOR, M. TOURON Eric administratif LRF.

Invités : M. Jean Yves LATCHIMY, M. Bernard BONNE.

Absents excusés : M. Irshad ABDUL MUNAF, M. Aurélien MADIA, M. Jean Luc ROYER, M. Christophe RAMASSAMY, M. Didier RINGUIN VELLEZEN.

Début de séance : 18h00

AUDITIONS :

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour lequel on reproche de ne pas avoir eu un comportement adapté à sa fonction d'arbitre. L'intéressé reconnaît les faits reprochés et présente ses excuses à la Régionale d'Arbitrage et prendra ses dispositions pour que cette situation ne se reproduise plus.

La Régionale d'Arbitrage décide de prendre à son encontre, la mesure administrative suivante :

- Rappel à l'ordre.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre à la suite d'un retard sur un rapport disciplinaire. L'arbitre nous informe que le rapport était fait mais que cela est dû à un oubli d'envoi de sa part. La Régionale d'Arbitrage lui demande d'être plus appliqué dans ses devoirs administratifs afin de ne pas mettre en difficulté la Régionale Disciplinaire dans ses prises de décisions.

La Régionale d'Arbitrage décide de prendre à son encontre la mesure administrative suivante :

- Rappel à l'ordre.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre à la suite de son absence sur une rencontre.

L'intéressé nous informe qu'il n'a pas eu de convocation sur le site, pourtant après vérification celle-ci est parue le 03/10/2019, soit plusieurs jours avant la rencontre. La Régionale d'Arbitrage lui demande d'être plus attentif à ses désignations pour ne pas mettre ses camarades en difficulté.

La Régionale d'Arbitrage décide de prendre à son encontre la mesure administrative suivante :

- Rappel à l'ordre

Désignations :



Un point est fait sur les désignations des quarts de finale et demi-finale des compétitions jeunes et féminines.

Le Président de la Régionale d'Arbitrage demande aux responsables de secteur de réfléchir aux arbitres qu'ils voudraient récompenser sur une finale jeune.

Compte-rendu des secteurs

NORD

La sous-commission a organisé un rattrapage pour les arbitres qui n'ont pas fait le questionnaire sur les 10 convoqués 7 étaient présents.

Un arbitre a informé le responsable de secteur qu'il ne voulait plus arbitrer et se présenter devant la Régionale d'Arbitrage. La Régionale d'Arbitrage en prend bonne note et un courrier sera envoyé à son club.

SUD

45 arbitres convoqués pour le rattrapage du test écrit, 9 présents.

Les arbitres peuvent encore passer à l'antenne sud de la LRF pour passer le rattrapage.

EST

Les arbitres seront convoqués le 31/10/2019 avant la réunion de la Régionale d'Arbitrage. Un courrier sera envoyé aux arbitres concernés.

DIVERS

Un contact sera pris avec les clubs en infraction pour les informer qu'une session de recrutement sera organisé en fin d'année.

Un compte-rendu est demandé sur les actions de formations de la Régionale d'Arbitrage.

COURRIER :

- Courrier de M. THIBURCE de l'ASE GRANDE MONTEE : La Régionale d'Arbitrage en prend note et classe l'affaire.

L'ordre du jour étant épuisé,
Le Président lève la séance à 22 h 00.

Le Président
Karl MOULTSON

Le Secrétaire